



La Parole du Rav Brand

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	19:08	20:31
Paris	21:39	23:03
Marseille	21:04	22:16
Lyon	21:16	22:32
Strasbourg	21:16	22:39

*Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 297

Pour aller plus loin...

- 1) À quel moment de l'histoire Korah naquit ?
- 2) Quel est le nom de la femme de One ben Pélète ? Qu'a mérité cette femme en sauvant son mari de la ma'hloket de Korah contre Moché (16-1) ?
- 3) Quel rapport y a-t-il entre le Ner de la Havdala et les 250 partisans de Korah (la plupart issus de la tribu de Réouven) ?
- 4) De quoi furent privés les Béné Israël le jour où Korah et sa faction rentrèrent en ma'hloket contre Moché et Aharon ?
- 5) Il est écrit (16-30) : « Véime bériya yivra Hachem oufatsta haadama ète piyah » (mais si Hachem produit une nouvelle création, si la terre ouvre sa bouche). Pourquoi la Torah emploie-t-elle le terme "fatsta" plutôt que le terme "pa'hta" étant en effet plus usuel ?
- 6) À qui appartenait à l'origine le bâton de Aharon et qu'advient-il de lui par la suite (17-21) ?

Yaacov Guetta

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- La Paracha commence par raconter le malheureux épisode de Korah et de son assemblée contestant le statut de Aharon puis celui de Moché.
- Moché sépara le peuple, de Korah et de ses acolytes. La terre s'ouvrit et les engloutit. Quant aux 250 partisans, ils furent brûlés.
- Malgré le fait d'avoir vu la terre s'ouvrir par la

bouche de Moché, certains l'accusèrent de tuer le peuple d'Hachem.

- 14.700 moururent dans une épidémie.
- Hachem prouva aux yeux de tous que c'était bien Aharon le Cohen Gadol. Un homme avait été choisi par chaque tribu et était représenté par un bâton. Le bâton de Aharon fleurit.
- La Paracha explique à la fin, plusieurs lois concernant le Michkan, puis conclut avec la Mitsva de Térouma.

Réponses n°296 Chela'h

Enigme 1: C'est une Michna dans Yébamot 61a, un Cohen Héliotrope qui s'est fiancé (Kidouchine) avec une veuve et qui entre-temps a été nommé Cohen Gadol a le droit de se marier avec elle (Nissouim).

Enigme 2: Je mets le récipient sur le feu, et j'attends que l'eau s'évapore.

Enigme 3: En effet, il est écrit (13-21) : « Ils montèrent, ils explorèrent le pays, du désert de Tsin jusqu'à Ré'hov ("ad Ré'hov"), à Lévo-Hamat. Le mot « Ré'hov » signifie « une rue » mais dans notre Paracha, il s'agit d'un lieu.

Rébus:
cale / ève / benne / ier / fou / nez

Enigmes

Enigme 1: Dans quel cas peut-on consommer des animaux impurs même à priori ?

Enigme 2: Le 1er chiffre est 2 fois plus grand que le 2ème. La somme des 4 chiffres fait 14. Le 3ème chiffre est 3 fois plus grand que le 4ème. Quel est le code ?



Enigme 3: Quel point commun y a-t-il entre Moché et le roi Ouziya ?



Halakha de la Semaine

Quand et comment réciter le Gomer ?

1) La récitation du "Gomer" nécessite absolument d'être récité à voix haute de manière à ce qu'au moins 10 personnes écoutent la bénédiction.

A défaut, on récitera de nouveau le Gomer mais sans dire le nom d'Hachem (ou en s'acquittera par une tierce personne).

2) A priori il sera recommandé de réciter cette bénédiction en présence d'un Minyan comportant 2 érudits, expérimentés dans la Halakha. [Choul'han Aroukh 219,3 ; Michna Beroura 219,7]

3) La coutume s'est répandue de réciter cette bénédiction le jour où l'on sort le Sefer Torah (puisqu'il y a forcément la présence d'un Minyan). Cela n'est toutefois pas une obligation, et il sera même préférable de réciter le Gomer en présence de 2 érudits, plutôt qu'en présence du Sefer Torah.

En effet, la présence de 2 érudits est une Halakha qui puise sa source dans le Talmud (Berakhot 54b) qui est d'ailleurs indispensable selon certains (Tossefot, Roch), contrairement au Sefer Torah qui n'est qu'une coutume.

[Or Létsion 2 page 140 qui précise tout de même qu'il ne faudra pas interrompre l'étude au Beth Hamidrach pour gagner la 'Houmra de faire le Gomer devant 2 érudits]

4) Le Gomer doit être récité à priori pendant les 3 premiers jours (afin de s'acquitter de l'opinion du Ramban) quitte à ne pas le réciter en présence du Sefer Torah. Ex : celui qui rentre de voyage lundi après-midi n'attendra pas jeudi (et à fortiori Chabbat) pour réciter le Gomer.

A posteriori, si les 3 jours se sont écoulés on pourra toujours la réciter, et ce sans limite de durée. [Michna Beroura 219,20 ; Birkat Hachem Tome 4 perek 6,36]

5) Enfin, bien que selon certains avis le Gomer se récitera uniquement en journée à l'instar du "Korban Toda" (Voir 'Hatam Soffer O.H 51); l'ensemble des décisionnaires ont repoussé cette comparaison, et autorisent donc de réciter le Gomer même en soirée si nécessaire [Tsits Eliezer 13,17 ; 'Hazon Ovadia page 347 ; Birkat Hachem 4 perek 6,36 page 447].

David Cohen

De la Torah aux Prophètes

La Paracha de cette semaine se concentre sur la revendication de Kora'h et ses partisans : pourquoi les Israélites ne seraient-ils pas tous sur un même pied d'égalité ? Après tout, ils avaient tous assisté aux dix plaies d'Égypte, à l'ouverture de la mer Rouge, et à la révélation divine au Sinaï ! Alors comment se faisait-il que le service divin, soit le lien le plus direct avec le Maître du monde, ne soit réservé qu'à certains ?

Néanmoins, nos Sages révèlent que malgré un fond de vérité et une apparence des plus pures, cette réclamation est en réalité motivée (en partie) par l'amertume de Kora'h, révolté de ne pas avoir obtenu le poste qu'il estimait lui revenir de droit. Son descendant, le prophète Chemouel, (protagoniste principal de la Haftara), réparera, des siècles plus tard, son erreur : ainsi, alors que les Israélites ont délaissé Chaoul, premier roi d'Israël, c'est Chemouel qui se charge de les fédérer alors qu'il était lui-même le dirigeant auparavant.

Pour dédicacer un feuillet ou pour recevoir
chaque semaine *Shalshet News* par mail :
Shalshet.news@gmail.com

La Routh de Naomi

Chapitre 2

« D.ieu leur dit : Croissez et multipliez, et remplissez la Terre » (Béréchit 1,28). Voici la première Mitsva qui apparaît dans la Torah, et comptabilisée comme telle par le Sefer Hahinoukh (contrairement au Rambam qui commence par la connaissance du D.ieu unique). Cette injonction ne concerne pas les femmes (Yébamoth 65b).

Il existe une discussion entre nos Sages pour savoir à partir de quand l'homme se rend quitte de cette Mitsva (Yébamoth 61b,62b). Le Choulkhan Aroukh, ainsi que l'ensemble des décisionnaires, tranchent que du point de vue de la Torah, il suffit d'avoir mis au monde un garçon et une fille, capables eux aussi d'avoir des enfants. Seulement, Midébanane (les fameux rabbins), nous devons nous efforcer, y compris dans nos vieux jours, d'avoir le plus

d'enfants possible, ainsi qu'il est allusionné dans le verset : « le soir, ne laisse pas reposer ta main » (Kohélet 11,6). Bien entendu, il faudra faire attention à ce que son épouse ait suffisamment de force pour supporter la charge, sans quoi, cela reviendrait à la tuer et mettre en péril l'avenir de ses enfants (כבכ קבלתי מרבתי).

Il est à noter également que la perte d'un enfant peut, dans certains cas, invalider rétroactivement la réalisation de cette Mitsva. Par exemple, si un homme n'avait qu'un fils et une fille et que l'un des deux meurt sans descendants.

A priori, il semblerait que Boaz rentre dans ce cas de figure, ayant perdu tous ses fils et ses filles de son vivant. Seulement, si l'on se fie à la proposition que nous avons fait la semaine dernière, à savoir, que ses soixante enfants avaient quitté ce monde à un âge tout à fait respectable, il apparaît

Coin enfants

Jeu de mots

Un chasseur qui a tué un homme est un chasseur avisé.

Devinettes

- 1) Après quel fâcheux épisode vient l'épisode de Kora'h ? (Rachi, 16-4)
- 2) Datan et Aviram sont sortis blasphémer contre Moché. A l'image de quel personnage dans le Séfer Chmouel se sont-ils comportés ? (Rachi, 16-27)
- 3) De quoi est frappé celui qui conteste la Kéhouna de l'autre ? (Rachi, 17-5)
- 4) Qui a dévoilé à Moché que les kétores stoppent l'épidémie ? (Rachi, 17-11)
- 5) Quel mot de 3 lettres est utilisé par la Torah dans un contexte de « joie » ? (Rachi, 18-7)

Réponses aux questions

1) C'est au moment où Moché tua par la parole (en utilisant le "Chem Haméforach", comme nous l'apprennent nos Sages de l'expression qu'employa Datan à l'égard de Moché (Chémot 2-14) : « halhorguénî ata omer caachère haragta ète hamitsri » ("est-ce pour me tuer que tu parles, en utilisant le "Chem Haméforach", comme tu as tué l'Égyptien qui frappa un homme Hébreu : Aviram, le mari de Chlomit bat Divri)). ("Maguid Mécharim" de Maran Rav Yossef Caro rapporté par le "Talelei Orot").

2) Son nom est Tsalfonite.

Elle épousa après de nombreuses années Manoah, et mérita de voir un "Malakh" lui annoncer qu'elle aurait le zékhou de mettre au monde Chimchon Hanazir.

Son âme fut plus tard réincarnée en la personne de Mikhal, la fille du Roi Chaoul. Ainsi, de la même manière que dans une vie antérieure, elle (Tsalfonite) sauva son mari, Mikhal sauva également son mari, le Roi David. (Séfer "Golel Or" du Rav Hamékoubal Rabbénou Méir Bikiam (grand sage d'Izmir), ote Tsadik, beit et ote alef, tête)

3) La bénédiction récitée sur le Ner de la Havdala permet d'apporter un Tikoun pour les néchamot des 250 partisans de Kora'h. Remez ladavar : le mot Ner a pour guématria 250. (Yalkout Réouvéni, ote 27)

4) Ce jour-là, la manne ne tomba pas pour les Béné Israël. ("Chévet Moussar" chapitre 37, dibour hamat'hil « réé maalate hachalom »).

5) Afin de faire allusion au fait que la terre ne se « contenta » pas uniquement « d'ouvrir » (pat'ha) sa bouche pour engloutir Kora'h et ses partisans, mais s'ouvrit également pour "parler" ("fatsta") et déclarer que ces derniers descendraient au plus profond du Chéol. (Tossefot Yom Tov sur le traité Avot, chapitre 5, Michna 6)

6) Ce bâton était à l'origine entre les mains de Yéhouda et passera ultérieurement dans les mains de chaque Roi d'Israël jusqu'à la destruction du Beth Hamikdach où il fut caché ("nignaz") secrètement. C'est ce même bâton que le Machia'h tiendra dans ses mains lors de notre ultime délivrance. (Bamidbar Raba, paracha 18, Siman 23)

hautement improbable qu'aucun d'entre eux n'ait eu de descendance. Boaz était donc en toute logique quitte de la Mitsva de Pirya Vérviva (procréation). Et au vu de son âge avancé, on aurait pu tout à fait comprendre qu'il ne soit plus en état de s'adonner à cette Mitsva, d'autant plus que sa femme venait de mourir.

Mais c'est justement ce dernier point qui va lui poser problème. Car du point de vue de la Torah, le célibat, en tant que mode de vie, ne peut être toléré, D.ieu ayant déclaré : « il n'est pas bon que l'homme soit seul » (Béréchit 2,18). Par conséquent, Boaz va se mettre à la recherche d'une nouvelle épouse. Il ne va pas tarder à faire la connaissance de Routh, ancienne épouse de son cousin. Ses qualités apparentes n'étaient pas sans lui déplaire. Nous verrons la semaine prochaine ce qui l'empêcha de concrétiser.

Yehiel Allouche

A la Rencontre de nos Sages

Rabbi Shmouel Schneerson Le Maharash

Né en 1834 dans la ville de Lioubavitchi en Russie, Rabbi Shmouel Schneerson (connu sous le nom de Maharash) était un rabbi hassidique, quatrième rabbi de la dynastie Habad-Loubavitch. Après la mort de son père (le Tsema'h Tzedek) en 1866, il succéda à ce dernier dans sa ville natale. Dans sa jeunesse, ce fut justement aux côtés de son père

qu'il apprit la Torah. Sa santé était mauvaise dès son plus jeune âge. En grandissant, il effectuait donc, selon les recommandations des médecins, un travail physique, en particulier en menuiserie et en tant que Sofer. Le Rabbi travaillait beaucoup pendant son temps pour établir des colonies juives dans toute la Russie, et se rendait même dans la capitale, Saint-Petersbourg, pour obtenir des autorités une amélioration de la condition des Juifs dans l'Empire russe. Il voyagea également beaucoup à travers l'Europe pour de nombreuses affaires publiques. Il œuvrait sans relâche pour mettre fin aux pogroms qui eurent lieu en Russie

en 1881. Le Rabbi souffrait beaucoup et était atteint d'un cancer. Il quitta ce monde à l'âge de 48 ans, en 1882, après des semaines de maladie en phase terminale. Il est inhumé au cimetière Loubavitch près de son père. Son fils, le Rabbi Shalom Dober Schneerson, reçut alors la direction du mouvement. Parmi les écrits de Rabbi Shmouel, nous pouvons citer : Sefer Hamaamarim - Torat Shmouel, série d'environ 25 livres de discours hassidiques classés par ordre chronologique ; Igrot Kodesh, correspondances en un volume; et Drouchei Hatounah.

David Lasry

Pirké avot

« **Rabbi Akiva dit ... la transmission est une barrière pour conserver la Torah ... une barrière pour la sagesse : le silence** ». (Avot 3,13)

Cette michna enseignée par rabbi Akiva vient nous mettre en garde sur la manière de conserver ce qui ne serait pas inhérent à la nature de l'être humain. Parmi ces points, attardons-nous sur 2 d'entre eux : la Torah et la sagesse. En effet, ces 2 notions étant du domaine de l'infini, l'homme limité de par sa dimension matérielle, se retrouve dans l'obligation d'y mettre des barrières, s'il souhaite éviter qu'elles ne lui échappent. Ainsi, au sujet de la Torah la Michna nous dit : la transmission en est la gardienne. Cet enseignement n'est pas sans rappeler la première michna de avot, nous détaillant la « généalogie » de la transmission de la Torah.

Là-bas, le Maharal explique que si la michna fait du Sinai l'émetteur de la Torah à Moché, c'est que cet intermédiaire fut utilisé par Hachem, afin que la Torah ainsi réceptionnée, ne soit pas une torah

exclusivement adaptée au divin, mais qu'elle puisse également être accordée avec notre dimension terrestre. Ainsi, pour faire perdurer cette adéquation entre la Torah et l'humanité, Hachem nous transmet en même temps que la Torah écrite, une Torah orale. De par sa nature, cette seconde face de la Torah, exige dès lors, une transmission ininterrompue d'homme à homme, qui ne pourrait se permettre de sauter une génération, en se contentant de la pérennité de la trace écrite. De plus, de par sa dimension orale, la Torah peut garder pour l'homme toute sa vitalité, évitant de paraître comme un texte sans vie, gravé dans le marbre. (Pour cette raison, même lorsqu'ils n'eurent d'autre choix que de la mettre par écrit, nos sages veillèrent à lui conserver et retranscrire sa forme orale). C'est ainsi, qu'à l'image de n'importe quelle conversation, la guemara peut changer de sujet d'une ligne à une autre, simplement en ayant trouvé un point commun même minime, entre les deux sujets). Néanmoins, bien qu'il soit admis que la transmission soit capitale dans la conservation de la

Torah, la Michna se conclut en ces termes : « la barrière de la sagesse est le silence ». Cette maxime ne pourrait se comprendre comme étant adressée à l'élève, qui devrait cultiver le silence pour pouvoir s'instruire par l'écoute, puisque la Michna évoque une barrière servant à conserver la sagesse, autrement dit pour qui en serait déjà pourvu. Dès lors, il conviendrait de comprendre la michna de la manière suivante : bien que la Torah soit une sagesse qui nécessite une transmission, elle ne doit pas pour autant être transmise à un individu qui ne saurait être au niveau de l'enseignement. Par exemple : nos sages interdisent d'enseigner le Talmud à des personnes qui ne seraient en mesure d'accepter son enseignement, ou encore de transmettre les secrets de la kabala aux non-initiés. Aussi, le maître qui plutôt que de privilégier le silence, enfreindrait cette recommandation, en transmettant malgré tout son savoir, à des élèves n'étant pas en mesure de l'intégrer, finira par perdre sa sagesse en la tronquant, espérant ainsi la rendre audible auprès de son auditoire.

Pélé Yoets

Fuir la dispute ...

pour ne pas y être englouti

La Torah nous raconte que lorsque Kora'h voulut se rebeller contre Moché et Aharon, il amena toute la communauté contre eux à l'entrée de la tente d'assignation (Bamidbar 16,19). Le Midrach Tan'houma (Kora'h 7) rapporté par Rachi (ad. Loc.) nous explique qu'il s'en alla pendant toute la nuit, sarcasmes à l'appui, auprès des tribus pour les convaincre.

On peut comprendre la gravité de la discorde à partir de la récompense réservée à celui qui s'abstient de se disputer même lorsqu'il estime avoir raison. Du reste, seule une personne qui aurait de bonnes raisons de se disputer et qui ne le fait pas est digne de louanges. En effet, nos Sages ont enseigné dans la guemara de Guittin (36b) : Ceux qui sont insultés (ne'elavin) mais n'insultent pas les autres, qui entendent leur honte mais ne répondent pas, qui agissent par amour et sont joyeux dans leur souffrance ; à leur sujet, le verset déclare : "Et ceux qui sont appréciés de D. rayonnent comme le soleil dans sa gloire" (Choftim 5,31). De même, Rabbi Ilâ explique ailleurs ('Houlin 89a) que le monde ne perdure que par le mérite de celui qui se retient (shebolem) pendant une querelle, comme il est dit : « Il suspend la terre à rien (belima). »

Il est toujours à espérer que si l'un des antagonistes est pétri de crainte de D. et qu'il recherche la paix, la dispute cessera, car il faut être deux pour pouvoir se livrer bataille. Seul, celui qui sait se rabaisser pour être conciliant aura le mérite d'être élevé au rang de vainqueur. Si les controverses sont déplorables entre deux hommes, elles sont encore plus ravageuses au sein d'un couple. De nombreuses règles ont été instaurées par nos Sages pour faire régner la paix dans le foyer, tel que l'allumage des veilleuses de Chabbat etc... Hachem admet même que Son Nom Saint soit effacé lorsqu'on fait boire les eaux amères à une femme suspectée d'adultère pour pouvoir ramener la sérénité au sein de ce couple (Souka 53a, Nedarim 66b et 'Houlin 141a). Lorsqu'une dispute éclate entre deux personnes, c'est à la plus « grande » de faire les premières démarches pour ramener la paix. Au sein du couple, ce sera plutôt au mari d'accepter de se rabaisser pour faire cesser la dispute. Une personne qui vit en bonne entente avec son entourage et ses connaissances devra jouer le rôle de médiateur pour étouffer une querelle entre deux hommes ou entre un mari et sa femme. Ainsi, il sera récompensé dans ce monde-ci et dans le monde futur (Péa 1,1). (Pele Yoets Ma'hloket / Chalom)

Yonathan Haïk

La Question

La paracha de la semaine nous raconte la rébellion de Kora'h. Le midrach nous enseigne qu'un des facteurs qui déclencha la remise en question de Kora'h contre Moché était l'enseignement des lois de la vache rousse.

Nous pouvons donc nous interroger : quel lien peut-il bien y avoir entre la vache rousse et la légitimité de Moché ?

Lorsque Moché défendit Israël suite à la faute du veau d'or, un des arguments qu'il avança était l'emploi de la seconde personne du singulier dans la transmission des dix commandements (dont en particulier sur le second, stipulant TU n'auras pas d'autres dieux...). Ainsi Moché plaida : c'est à moi que Tu as ordonné et non à eux (et de ce fait ils ne purent rompre un contrat qui ne leur était pas adressé). Par ailleurs, le midrach nous enseigne au sujet de la vache rousse qui était le seul sacrifice collectif femelle offert, qu'une des raisons de ce choix particulier réside dans la nécessité que "vienne la mère et nettoie la salissure de son fils", (la vache venant nettoyer les conséquences du veau d'or qui eut pour conséquence de ramener la mort sur terre). Ainsi korah se dit : puisque nous avons une réparation pour la faute du veau d'or, nous n'avons plus besoin du réquisitoire de Moché prétextant qu'il était le seul à qui étaient adressés les commandements. Or, une fois "débarrassé" de la nécessité du "monopole" de Moché concernant le message divin, Kora'h déclara : toute l'assemblée est sainte". Rachi nous en explique le sous-entendu : "nous avons tous entendu la parole divine en direct au mont Sinai". En effet, puisque leur faute leur semblait réparée, il n'y avait plus aucun obstacle à assumer que les 2 premiers commandements leur avaient été adressés directement. De ce fait, chaque membre du peuple fut mis sur un pied d'égalité de sainteté avec Moché, rendant la prédominance de ce dernier, sur le reste d'Israël totalement infondé à leurs yeux.

G. N.

Rébus



n'



La Force d'une parabole

Nous assistons cette semaine à la révolte de Korah. Celui-ci n'a pas supporté la nomination de Aharon en tant que Cohen Gadol, celle de Elazar en tant que Cohen et encore moins celle de son jeune cousin Elitsafane ben Ouziel à la fonction de Nassi. Cette soif effrénée de distinction va l'entraîner à sa perte.

Mais était-il si négatif de chercher à jouer un rôle majeur dans le service divin ? L'expression d'une ambition est-elle forcément à proscrire ? Le désir de grandeur n'est-il pas une qualité à entretenir ?

Le Maguid de Douvna vient nous éclairer par une parabole.

Un roi avait dans son royaume de nombreuses terres à cultiver. Il engagea pour ce faire, plusieurs paysans qui

devaient chacun assurer la gestion complète de la récolte de leur parcelle, puis de ramener toute cette récolte chez le roi de qui ils recevaient tous le même salaire. Seulement, n'étant pas tous capables de produire le même effort, le roi avait savamment pris en compte les capacités de chacun en leur confiant leur mission. Certains avaient reçu une seule parcelle à travailler, d'autres plusieurs parcelles. Un jour, un des paysans se présenta au roi pour se plaindre de n'avoir qu'un seul terrain à cultiver. En entendant cela, le roi ordonna de lui retirer tout ce qu'il avait. Choqué par cette décision, le paysan demanda ce qu'on lui reprochait. Le roi lui dit : "Pourquoi voudrais-tu un champ supplémentaire ? A quoi bon pour toi allourdir ta tâche de travail ? Par contre, à travers ta demande je comprends que tu ne cherches pas simplement à me

servir mais plutôt à me voler. Tu espères donc plus de terrains pour pouvoir te servir plus largement !"

Ainsi, Korah revendique de plus hautes fonctions alors que sans nul doute ces nominations viennent de Hachem directement. Il révèle qu'il n'est plus un homme au service du créateur mais qu'au contraire, il utilise la fonction au service de son ambition personnelle. Il prétend s'opposer à Moché pour pouvoir mieux servir Hachem, mais sa soif d'honneur lui a fait perdre le sens du respect et de la hiérarchie. De tout temps, les hommes ont cherché à jouer un rôle déterminant pour leur peuple. C'est assurément une bonne chose pour eux et pour le peuple. Mais, l'exemple de Korah nous rappelle qu'il faut constamment garder à l'esprit que c'est l'homme qui est au service de la fonction et non l'inverse.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nîchmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Méchoulam est aumônier des prisons en Israël. Il aide beaucoup de prisonniers à ne pas récidiver et surtout à faire une véritable Techouva. Pour intéresser ses ouailles, il invite différents intervenants dans la prison chaque mois. Un beau jour, il présente aux prisonniers Rav Yohaï qui fait une conférence magnifique. Après ce si beau cours, Méchoulam leur explique qu'ils ont la chance de recevoir un grand Dayan (juge rabbinique) et que s'ils ont une question d'ordre pécuniaire c'est le moment où jamais pour la poser. Réouven se décide donc d'aller poser une question concernant un différend qu'il a avec Chimon depuis de longues années. Il raconte au Rav qu'il est affecté à l'entretien des couloirs de la prison et qu'un beau jour, alors qu'il était en train de passer la serpillière, il laissa la bouteille de javel sur le côté et malencontreusement, il ferma mal le bouchon. Ce qui devait arriver arriva et à peine quelques minutes plus tard la bouteille se renversa et la javel se déversa en une grande flaque sur le sol. Puis voilà que Chimon rentra en action : en route pour la synagogue de la prison, habillé de son plus beau costume de Chabat, il glissa et s'étala majestueusement sur la flaque de javel. Évidemment, son beau costume ne tarda pas à changer de couleur et devint inutilisable. Rav Yohaï s'attend donc à voir débarquer Chimon pour se confronter à la version de Réouven, mais étonnamment ce n'est pas le cas. Chimon prend parole et explique au Rav qu'il n'est pas d'accord pour être remboursé, il craint que cela soit du vol puisqu'il se dit qu'il était de son devoir de regarder là où il marche et ainsi de ne pas tomber. Dans cette situation loufoque où deux prisonniers se disputent pour ne pas voler son prochain (qu'est-ce qu'ils sont beaux Tes enfants Hachem), lequel a raison ?

Un des différents Mazik (personne qui endommage) que la Torah rend Hayav est le puits. Lorsqu'une personne creuse un puits sur la voie publique, il est responsable des dégâts causés par celui-ci. Il ne s'agit pas seulement d'un puits mais ceci est en vérité la même règle pour toutes embûches. Réouven est donc responsable de la javel qu'il a renversée sur un lieu de passage. L'argument de Chimon disant qu'il aurait dû lui-même faire attention ne sera pas retenu puisque la Guemara Baba Kama (27b) nous apprend qu'il n'est pas l'habitude de scruter devant soi puisque l'homme est souvent plongé dans ses pensées comme explique le Mehiri. Cependant, la Guemara Baba Kama (28b) déduit d'un Passouk que le propriétaire du puits n'est responsable que des dégâts causés sur des animaux et non pas sur des hommes ou des ustensiles. Réouven est donc Patour des dégâts causés au costume. Toutefois, ceci n'est valable qu'au niveau d'un tribunal terrestre mais vis-à-vis du ciel, cela est plus compliqué. Le Birkat Chmouel écrit qu'il lui sera reproché aux cieus ce dommage tandis que d'après le 'Hazon Ich, il ne lui sera rien reproché. Mais Rav Zilberstein vient nous enseigner que dans notre cas, il serait logique de penser que même d'après le 'Hazon Ich, Réouven a des choses à se reprocher. La raison est qu'il a agi avec négligence en laissant la javel au sol et que cela aurait pu créer de plus graves dégâts, d'autant plus que la javel n'est pas visible sur le sol. En conclusion, le Rav tranche qu'il sera bon pour Réouven de rembourser le costume de Chimon pour que cela ne lui soit pas reproché au tribunal céleste. (Tiré du livre Oupiry Matok Bamidmar, page 296)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Et Korah a pris... » (16/1)

Rachi explique qu'il s'est pris lui-même pour...contester le fait que ce soit Aharon le Cohen Gadol.

« et Datan et Aviram... »

Rachi explique que Datan et Aviram se sont alliés à Korah parce qu'ils étaient voisins de Korah et Rachi enchaîne immédiatement avec la question : qu'est-ce qui a poussé Korah à faire la makhloket (querelle) ? C'est la jalousie due à la nomination d'Elitsafane ben Ouziel... Il s'est dit : "Kéhat a eu quatre fils : Amram, Yitshar, Hevron et Ouziel. Les fils d'Amram qui était l'aîné ont recueilli deux dignités : l'un est devenu roi et l'autre Cohen Gadol, donc logiquement la dignité suivante aurait dû me revenir car je suis le fils de Yitshar, le 2^{ème} fils de Kéhat. Or, c'est le fils du plus jeune des frères qui a été désigné..."

Il a alors réuni 250 chefs du Sanhédrin provenant pour la plupart de la tribu de Réouven (voisin de Korah), il les a habillés de Talit composé complètement de tékhelet et à la réponse de Moché qu'ils étaient malgré tout 'hayav de Tsitsit, ils se sont moqués en disant que concernant un Talit composé d'une autre matière que le tékhelet, un seul fil de Tekhélét acquitte l'habit alors comment un habit composé entièrement de tékhelet ne pourrait-il pas s'acquitter par lui-même ?!

On pourrait se poser les questions suivantes :

1. D'un côté, Rachi écrit que Korah contestait la Kéhoua et d'un autre côté Rachi écrit que Korah contestait la nomination d'Elitsafane ben Ouziel !?

2. Pourquoi Rachi a-t-il attendu Datan et Aviram pour nous expliquer les motivations qui ont poussé Korah à faire la makhloket ?

3. Pourquoi Rachi met-il ensemble dans le même dibour hamathil le fait que Datan et Aviram étant voisins de Korah se soient alliés à lui avec ce qui a poussé Korah à faire la makhloket ? Quel est le rapport entre ces deux choses ?

4. Pourquoi Rachi ramène-t-il l'histoire du Talit dans le dibour hamathil "et Datan et Aviram..." alors qu'il serait a priori plus logique de la mettre dès le début de la paracha pour comprendre la juxtaposition avec la paracha précédente ? (Voir Midrach Tanhouma).

5. Rachi dit que Korah a fait la makhloket à cause de la nomination d'Elitsafane ben Ouziel mais voilà que Rachi explique à plusieurs reprises que la makhloket portait sur la Kéhoua !?

En voici quelques exemples :

- "Si tu as pris toi la royauté, tu n'aurais pas dû choisir ton frère pour la Kéhoua" (Rachi 16/3)

- "...Le matin, Hachem fera savoir...le Kadoch qui servira à la Kéhoua" (Rachi 16/5)

- "...Il n'y a qu'un seul Cohen Gadol et vous êtes 250 à demander à être Cohen Gadol..." (Rachi 16/6)

- "...C'est contre Hachem que vous vous êtes assemblés car c'est sur Son ordre que j'ai

nommé Aharon Cohen Gadol..." (Rachi 16/11)

- "...Ceux-là sont venus s'approprier tous les honneurs : lui, la royauté, et son frère, la Kéhoua..." (Rachi 16/19)

- "...toutes ces choses-là, je les ai faites sur ordre divin : donner à Aharon la Kéhoua Guédola..." (Rachi 16/28)

On pourrait proposer la réponse suivante :

En analysant précisément le langage employé par Rachi, on constate qu'au début Rachi parle de "contestation contre la Kéhoua" et ensuite il parle "d'une makhloket due à la nomination d'Elitsafane ben Ouziel".

Une contestation est bien plus faible qu'une makhloket. Ainsi, la nomination d'Aharon en tant que Cohen Gadol a éveillé en Korah seulement une contestation. Rachi le déduit certainement du fait qu'il ait dû se prendre lui-même, cela montre qu'il lui a été difficile de protester et qu'il n'était donc pas très motivé. Mais ensuite, Rachi a une question : si vraiment il s'agit d'une simple contestation, pourquoi va-t-il chercher des alliés tels que Datan et Aviram ? Cela n'est pas une attitude de contestation mais plutôt une attitude de makhloket, de guerre.

Et si tu veux répondre que peut-être Datan et Aviram sont allés contre Moché de leur propre chef, à cela Rachi ramène le Midrach qu'étant voisins de Korah, ils sont allés sous la mauvaise influence de Korah, ce qui provoque la question de Rachi : qu'est-ce qui s'est passé pour que Korah passe d'une simple contestation à une vraie makhloket ?

Ainsi, l'histoire des Tsitsit étant une attitude de makhloket, on comprend que Rachi a attendu Datan et Aviram car c'est la prise d'alliés tels que Datan et Aviram contre Moché qui dévoile qu'on n'est plus face à une simple contestation mais à une vraie makhloket.

Ainsi, il est vrai que de base la nomination d'Aharon en tant que Cohen Gadol a été difficile pour Korah mais supportable car il devait se dire que finalement Aharon est aussi le fils d'Amram qui est l'aîné de Kéhat. Ainsi, au début, Korah voulait simplement contester sans en faire une makhloket mais la nomination d'Elitsafane ben Ouziel, le fils du plus jeune fils de Kéhat, au poste de prince du chévet Lévi a été pour Korah insupportable et cette simple contestation s'est transformée en makhloket et du coup, la Kéhoua est rentrée aussi dans la makhloket bien que la Kéhoua à elle toute seule n'aurait pas créé la makhloket mais maintenant que la makhloket est déclenchée par la nomination d'Elitsafane ben Ouziel, la Kéhoua fait partie du sujet de la makhloket, car lorsqu'un sujet définit déclenche une makhloket, d'autres sujets refont surface et s'immiscient dans la makhloket et l'alimentent.

« La makhloket détruit l'argent de la personne, détruit sa santé, détruit son âme. » (Péïl Yoets)

« Rabbi Chimon ben Halaftha dit que le seul récipient qu'Hachem a trouvé pouvant contenir la brakha pour les bnei Israël est le chalom. » (Michna Ouksin 3/12)

Mordekhaï Zerbib